

**ASSOCIATION  
LIGUE CONTRE LE CANCER  
Comité Départemental de la Corrèze**

**29, Quai Gabriel Péri**

**1900 TULLE**

***LVDS* Audit**

Commissaires aux Comptes

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2023**

---

**ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CORREZE**  
**29 quai Gabriel-Péri**  
**19000 TULLE**

---

**RAPPORT**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

---

**SAS Cabinet LVDS AUDIT**  
*Commissaires aux Comptes*  
11, rue de la Fontaine Bleue - BP 10113  
19103 BRIVE CEDEX  
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Mail : lvdsaudit@lvds.biz

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres du Comité,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de la Corrèze de l'association Ligue contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brive, le 22 mars 2024

**Pour la SAS CABINET LVDS AUDIT**



**Gilles VALVO,  
Commissaire aux Comptes.**

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 188.00</b>	<b>(762.30)</b>	<b>425.70</b>	<b>821.70</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 188.00	(762.30)	425.70	821.70
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>863 934.71</b>	<b>(459 221.95)</b>	<b>404 712.76</b>	<b>420 211.65</b>
Terrains	53 000.00		53 000.00	53 000.00
Constructions	746 982.40	(403 540.84)	343 441.56	355 925.25
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	63 952.31	(55 681.11)	8 271.20	11 286.40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>630.00</b>		<b>630.00</b>	<b>630.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30.00		30.00	30.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600.00		600.00	600.00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>865 752.71</b>	<b>(459 984.25)</b>	<b>405 768.46</b>	<b>421 663.35</b>

<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				<b>1 037.24</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>62 987.19</b>		<b>62 987.19</b>	<b>131 959.55</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 772.93		13 772.93	16 141.12
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	49 214.26		49 214.26	115 818.43
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>634 145.20</b>		<b>634 145.20</b>	<b>623 792.48</b>
Valeurs mobilières de placement	265 000.00		265 000.00	140 000.00
Disponibilités	369 145.20		369 145.20	483 792.48
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>14 032.12</b>		<b>14 032.12</b>	<b>12 457.06</b>
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>711 164.51</b>		<b>711 164.51</b>	<b>769 246.33</b>

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 576 917.22</b>	<b>(459 984.25)</b>	<b>1 116 932.97</b>	<b>1 190 909.68</b>
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>786 122.91</b>	<b>772 055.32</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	646 614.26	632 546.67
Réserves pour projet de l'entité	139 508.65	139 508.65
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>17 075.57</b>	<b>14 067.59</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>803 198.48</b>	<b>786 122.91</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>62 090.70</b>	<b>69 773.19</b>
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>865 289.18</b>	<b>855 896.10</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	70 952.84	101 406.55
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>70 952.84</b>	<b>101 406.55</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	21 029.00	18 109.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>21 029.00</b>	<b>18 109.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>43 700.17</b>	<b>58 980.89</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 700.17	58 980.89
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTEs</b>	<b>115 961.78</b>	<b>156 517.14</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 035.40	76 358.65
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	39 669.15	31 250.00
Dettes fiscales	221.00	107.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 036.23	48 801.49
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>159 661.95</b>	<b>215 498.03</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 116 932.97</b>	<b>1 190 909.68</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	28 072.00	28 408.00	(336.00)	-1.18 %
Ventes de biens et services	121 323.82	114 698.63	6 625.19	5.78 %
Ventes de biens	44 140.51	35 423.70	8 716.81	24.61 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	77 183.31	79 274.93	(2 091.62)	-2.64 %
. dont parrainages	1 675.50	1 402.50	273.00	19.47 %
Concours publics et subventions d'exploitation	101 910.69	154 113.94	(52 203.25)	-33.87 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	333 554.30	301 685.08	31 869.22	10.56 %
Dons manuels	309 554.30	297 685.08	11 869.22	3.99 %
Mécénats	24 000.00	4 000.00	20 000.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	241 436.49	210 972.78	30 463.71	14.44 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	6 235.97	32 302.44	(26 066.47)	-80.70 %
Utilisations des fonds dédiés	98 246.55	18 994.54	79 252.01	
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>930 779.82</b>	<b>861 175.41</b>	<b>69 604.41</b>	<b>8.08 %</b>
Achats de marchandises	16 897.66	18 343.80	(1 446.14)	-7.88 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	326 102.18	288 326.24	37 775.94	13.10 %
Aides financières	131 847.57	126 962.12	4 885.45	3.85 %
Impôts, taxes et versements assimilés	12 129.19	13 384.40	(1 255.21)	-9.38 %
Salaires et traitements	237 951.86	196 034.08	41 917.78	21.38 %
Charges sociales	77 570.40	57 613.29	19 957.11	34.64 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	34 112.36	31 393.18	2 719.18	8.66 %
Reports en fonds dédiés	67 792.84	87 067.57	(19 274.73)	-22.14 %
Autres charges	33 118.21	25 980.93	7 137.28	27.47 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>937 522.27</b>	<b>845 105.61</b>	<b>92 416.66</b>	<b>10.94 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(6 742.45)</b>	<b>16 069.80</b>	<b>(22 812.25)</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	10 126.36	1 791.30	8 335.06	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10 126.36</b>	<b>1 791.30</b>	<b>8 335.06</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	794.36	1 032.55	(238.19)	-23.07 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>794.36</b>	<b>1 032.55</b>	<b>(238.19)</b>	<b>-23.07 %</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>9 332.00</b>	<b>758.75</b>	<b>8 573.25</b>	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>2 589.55</b>	<b>16 828.55</b>	<b>(14 239.00)</b>	<b>-84.61 %</b>
Sur opérations de gestion	8 245.35	50.92	8 194.43	
Sur opérations en capital	7 682.49	8 725.22	(1 042.73)	-11.95 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>15 927.84</b>	<b>8 776.14</b>	<b>7 151.70</b>	<b>81.49 %</b>
Sur opérations de gestion	1 351.82	11 522.10	(10 170.28)	-88.27 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 351.82</b>	<b>11 522.10</b>	<b>(10 170.28)</b>	<b>-88.27 %</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14 576.02</b>	<b>(2 745.96)</b>	<b>17 321.98</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	90.00	15.00	75.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>956 834.02</b>	<b>871 742.85</b>	<b>85 091.17</b>	<b>9.76 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>939 758.45</b>	<b>857 675.26</b>	<b>82 083.19</b>	<b>9.57 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>17 075.57</b>	<b>14 067.59</b>	<b>3 007.98</b>	<b>21.38 %</b>
Dons en nature	3 874.01	4 692.06	(818.05)	-17.43 %
Prestations en nature	327.00		327.00	
Bénévolat	127 836.22	86 012.72	41 823.50	48.62 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>132 037.23</b>	<b>90 704.78</b>	<b>41 332.45</b>	<b>45.57 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	3 874.01	4 692.06	(818.05)	-17.43 %
Prestations en nature	327.00		327.00	
Personnel bénévole	127 836.22	86 012.72	41 823.50	48.62 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>132 037.23</b>	<b>90 704.78</b>	<b>41 332.45</b>	<b>45.57 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

**Comité de la Corrèze (19)**

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule</i> .....	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2	DÉROGATIONS .....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	8
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7	<i>Stocks</i> .....	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges</i> .....	15
3.2.4.1	Tableau de variation .....	15
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	15
3.2.5	<i>Dettes</i> .....	15
3.2.5.1	Etat des échéances .....	15
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	16
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	18
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>19</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	19
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	20
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie .....	20
4.2.1.2	Dons manuels et dons étrangers .....	21
4.2.1.3	Mécénat.....	22
4.2.1.4	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....	22
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	22
4.2.2.1	Parrainage des entreprises .....	22
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	22
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	23
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i> .....	23
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	23
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	24

4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	24
4.3.2	Missions sociales .....	25
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	25
4.3.4	Frais de fonctionnement .....	26
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations .....	26
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	26
4.4.1	Principes généraux .....	26
4.4.2	Principes de valorisation .....	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	29
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes .....	29
4.6.2	Charges et produits exceptionnels .....	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	30
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	30
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public .....	33
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public .....	34
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....</b>	<b>35</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	35
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	35
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	35
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié .....	36
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	36
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents .....	36

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de secrétaire générale ;
- Diminution de 50 % subvention ARS pour les projets de prévention ;
- Augmentation significative des fonds collectés lors des manifestations « Octobre Rose » ;
- Mouvement des salariés :
  - ❖ Recrutement d'une assistante de direction 09-2023 ;
  - ❖ Recrutement d'une coordinatrice 11-2023 ;
  - ❖ Rupture conventionnelle du chargé de prévention 12-2023.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 188,00			1 188,00
Immobilisations corporelles	848 637,24	15 297,47		863 934,71
Immobilisations financières	630,00			630,00
<b>Total</b>	<b>850 455,24</b>	<b>15 297,47</b>	<b>0,00</b>	<b>865 752,71</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>15 297</b>	<b>0</b>
→ SAF 3 ordinateurs	2 882	
→ ROL ELEC - BLOCS SECOURS	1 666	
→ STD HORIZON - Sol escaliers	10 749	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>15 297</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	366,30	396,00	0,00	762,30
Amort.Immobilisations corporelles	428 425,59	30 796,36		459 221,95
Amort.Immobilisations financières	0,00			0,00
<b>Total</b>	<b>428 791,89</b>	<b>31 192,36</b>	<b>0,00</b>	<b>459 984,25</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	30,00			30,00
Autres titres immobilisés				0,00
Prêts				0,00
Autres immobilisations financières	600,00			600,00
<b>Total</b>	<b>630,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>630,00</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés	13 773	13 773	
→ Autres Créances	49 214	49 214	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	140 432	140 432	
<b>Total</b>	<b>203 419</b>	<b>203 419</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	265 000	265 000			
<b>Total</b>	<b>265 000</b>	<b>265 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	131 360	
Livrets et comptes épargne	231 409	
Comptes à terme	6 376	6 350
<b>Total</b>	<b>369 145</b>	<b>6 350</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ BRUNEAU	878	
→ EDENRED		937
→ FAURIE SARL	108	
→ MICHAUDEL	5	
→ SEABB SERVICE EAU BRIVE	4	
→ PISCINE VILLE DE TULLE	116	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ ACTC	2 324	5 012
→ GEAO ECO CONFORT	10	
→ SIEGE	722	1 287
→ ASP		187
→ CD 003	1 063	2 001
→ CD 009	662	731
→ CD 015	1 694	1 566
→ CD 023	2 868	2 242
→ CD 064	1 250	
→ CD 073	3 180	2 644
→ CMA		30
→ CNAIB		200
→ ASSISTANCE SOCIALE A. GENIER		92
→ EL 19		150
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Legs à recevoir		18 927
→ Dons à recevoir	18 119	1 584
→ Dons à recevoir du siège	15 751	14 364
→ Prélèvements automatiques	2 328	2 096
→ Divers produits à recevoir	10 096	14 636
→ Autres produits à recevoir du siège	1 812	63 275
→ Personnel - rémunérations dues		0
<b>Disponibilités</b>	369 145	483 792
<b>Total</b>	<b>432 132</b>	<b>615 752</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Générali - Assurance immeuble	193	169
EBP - assistance comptable	147	147
Générali - Assurance commerce		78
Faurie - Maintenance téléphonie	208	203
Note de frais Mme Dhennin - Abonnement	93	93
Pages Jaunes	2 318	2 318
FAL - Adhésion	53	53
La Médicale - Assurance	739	713
La Médicale - Assurance	467	441
CDCHS - Inscription Lig'Obazine	50	50
Macif - assurance	165	67
KONE - Maintenance ascenseur	1 378	1 315
Générali - Assurance commerce	2 613	2 424
RISO - Copieur	4 493	4 327
Orange - Fibre EL	30	30
Orange - Ligne aidants		28
SENDINBLUE ABNT	21	
CDA 19 INSCR LIG'O	31	
Note de frais Mme ESPINASSE - nœuds Mars Bleu	91	
FIDESSIA - GENERALI	942	
<b>Total</b>	<b>14 032</b>	<b>12 457</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								0
→ Fonds statutaires								0
→ Fonds de réserve générale								0
→ Fonds de réserve missions sociales								0
→ Legs et donations avec contrepartie								0
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								0
<b>Ecarts de réévaluation</b>								0
<b>Réserves</b>	772 055	14 068						786 123
<b>Report à nouveau</b>								0
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	14 068			17 076		14 068		17 076
<b>Subventions d'investissement</b>	69 773					7 682		62 091
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>855 896</b>	<b>14 068</b>	<b>0</b>	<b>17 076</b>	<b>0</b>	<b>21 750</b>	<b>0</b>	<b>865 289</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>97 350</b>	<b>27 886</b>	<b>8 852</b>	<b>24 726</b>	<b>12 012</b>
→ Subventio ARS CLSU	2016	9 650	4 152	0	4 152	0
→ Subvention ARS SOS Post cancer	2021	10 800	8 865		5 705	3 160
→ Subvention ARS SOS Post cancer	2023	5 300	0	5 300	0	5 300
→ Subvention ARS Fonds Tabac	2022	24 480	13 257	0	13 257	0
→ Subvention ARS Fonds Tabac	2023	6 120	0	2 552	0	2 552
→ Subvention ARS Explo Santé	2022	40 000	1 612	0	1 612	0
→ Subvention CPAM Casques RV	2023	1 000	0	1 000		1 000
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>50 453</b>	<b>22 677</b>	<b>6 000</b>	<b>22 677</b>	<b>6 000</b>
→ Opération CACF - On se Ligue	2019	23 098	1 322	0	1 322	0
→ La FAVORITE - Recherche RODRIGUEZ	2022	20 000	20 000	0	20 000	0
→ La FAVORITE - Recherche RODRIGUEZ	2023	6 000	0	6 000	0	6 000
→ Dons LIVRES - Recherche SAF	2022	1 355	1 355	0	1 355	0
Sous-Total "Dons"		50 453	22 677	6 000	22 677	6 000
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>124 534</b>	<b>50 844</b>	<b>52 941</b>	<b>50 844</b>	<b>52 941</b>
→ Contribution du siège - Recherche interventionnelle	2022	63 275	50 844	0	50 844	0
→ Contribution du siège - Recherche interventionnelle	2023	61 259	0	52 941	0	52 941
<b>Total</b>		<b>272 337</b>	<b>101 407</b>	<b>67 793</b>	<b>98 247</b>	<b>70 953</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	18 109	2 920		21 029
→				
<b>Total</b>	<b>18 109</b>	<b>2 920</b>	<b>0</b>	<b>21 029</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		-		
→ à plus de 1 an à l'origine	43 700,17	14 237,97	29 462,20	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 035,40	55 035,40		
Dettes des legs ou donations	-	-		
Dettes fiscales et sociales	39 890,15	39 890,15		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Autres dettes	21 036,23	21 036,23		
Produits constatés d'avance		-		
<b>Total</b>	<b>159 661,95</b>	<b>130 199,75</b>	<b>29 462,20</b>	<b>-</b>



### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>39 890</b>	<b>31 357</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	10 487	7 740
→ Caisse de retraite	2 135	1 807
→ Caisse de prévoyance	5 247	3 838
→ Personnel autres charges à payer	79	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 830	1 771
→ Dettes congés à payer	14 955	12 115
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 937	3 979
→ Prélèvement à la source	221	107
<b>Total</b>	<b>39 890</b>	<b>31 357</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>55 035</b>	<b>76 359</b>
→ <b>FNP - Factures non parvenues</b>	<b>32 198</b>	<b>35 215</b>
ADAPAC	259	267
AVEC - AMAPA	99	964
ADOM LIM	43	
ARFEUIL	50	
BELIN	600	
BONAL	316	180
CENTRE AQUA BRIVE		93
CHG UZERCHE	975	
EDF RPO	76	260
ENGIE	1029	1044
MAILJET		19
CHANUT		57
DA CRUZ		300
CHOUETTE IDEE		2 429
ORANGE		10
FAURIE SARL	1	
CHARLUTEAU		240
LA POSTE	1871	1679
EPGV		585
LACHENAUD LAURENCE	494	200
LAVAL CATHERINE	270	
CENTRE AQUA TULLE	119	259
MALLET GABRIEL	45	
MICHAUDEL MARYLINE	860	
MOUILLERAC		50
SCE	1493	840
SEABB SERVICE EAU BRIVE	25	42
CABINET LVDS	4 400	4 200
VAN DOORN ANNE	100	
SIEGE NATIONAL	18 973	21 498
→ <b>F - Factures</b>	<b>22 838</b>	<b>41 144</b>
ADAPAC		95
AVEC	280	1072
ADOM LIM		24
AGE D'OR SERVICE		730
BARBAZANGE	820	626
BEDOUSSAC	148	
BONAL BERNADETTE	225	
BRESSY MARYLINE	135	
CENTRE France PUBLICITE	135	66
CHARLUTEAU LAURENCE	360	
DIVERS	1546	
DOMAPY	149	163
DURAND	68	
EL KIRET	250	
EMPLOI SERVICE	61	139
ENERGEO	81	
ENGIE	1491	62
GENERALI	26	
GP BUREAUTIQUE	21	70
KONE	1378	
KRETSCH MARINA	350	
LA DISTRIBUTION MEDICALE	7	
LAGROLET CECILE	45	480
MORANCE FRANCOISE	420	520
ORANGE	28	55
PIERREFITTE DANIELLE	540	
PONTUS BARBARA	90	
PROESSION SPORT	270	90
RISO	4 493	4 327
RIZARD CAMILLE	180	80
ROUSSANNE ISABELL	45	160
VACCHI CHANTAL	180	
YACADOM	430	427
VIE PAISIBLE		328
CCAS USSEL		68
CH TULLE		7 575
DESCLAUX GUY		1280
COUSSAERT		115
VIGNAUD		180
ESAT ATELIER NATURE		435
GOODIES PUB		2 051
LATITUDE SERVICE		190
LAVAL-TUESTA		520
MANDATAIRE		85
NOTARIAT SERVICE		165
LA MEDICALE ASSURANCES		11520
TELEASSISTANCE		72
SIEGE NATIONAL	8 589	7 375
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>21 036</b>	<b>48 801</b>
NOTES DE FRAIS	33	50
SECOURS	500	511
CMC LES CEDRES		5 000
RECHERCHE NATIONALE	20 503	43 240
<b>Total</b>	<b>76 072</b>	<b>125 160</b>

### **3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN**

---

Les réserves du comité ont passé de 4,24 mois à 4,36 mois, c'est encore en dessous de recommandations.


En ce qui concerne les immobilisations, des travaux de rafraichissement des sols ont été réalisés dans les escaliers et sur les paliers du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage.

Les taux d'intérêts ayant augmentés, des placements ont été réalisés au cours de l'année. Ils sont passés de 140 000 € à 265 000 €.


## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>019 - COMITÉ DE CORRÈZE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>651 935,35</b>	<b>475 861,78</b>	<b>560 675,37</b>	<b>379 066,21</b>
1.1 Réalisées en France	651 935,35	475 861,78	560 675,37	379 066,21
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	549 883,72	389 960,15	463 083,04	282 223,88
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	102 051,63	85 901,63	97 592,33	96 842,33
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>109 406,57</b>	<b>80 445,16</b>	<b>111 729,91</b>	<b>87 873,40</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	109 406,57	80 445,16	111 591,91	87 735,40
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			138,00	138,00
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>107 613,69</b>	<b>90 517,84</b>	<b>97 694,41</b>	<b>75 915,02</b>
3.1 Frais d'information et de communication	12 496,90	12 496,90	12 054,81	8 735,29
3.2 Frais de fonctionnement	86 987,90	71 243,87	66 770,79	48 361,84
3.3 Autres charges	8 128,89	6 777,07	18 868,81	18 817,89
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>2 920,00</b>	<b>2 920,00</b>	<b>493,00</b>	<b>493,00</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>90,00</b>		<b>15,00</b>	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>67 792,84</b>		<b>87 067,57</b>	<b>1 355,00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>939 758,45</b>	<b>649 744,78</b>	<b>857 675,26</b>	<b>544 702,63</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>17 075,57</b>		<b>14 067,59</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>54 409,32</b>	<b>54 409,32</b>	<b>40 680,95</b>	<b>40 680,95</b>
Réalisées en France	54 409,32	54 409,32	40 680,95	40 680,95
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>45 422,61</b>	<b>45 422,61</b>	<b>29 132,58</b>	<b>29 132,58</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 205,30</b>	<b>32 205,30</b>	<b>20 891,25</b>	<b>20 891,25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>132 037,23</b>	<b>132 037,23</b>	<b>90 704,78</b>	<b>90 704,78</b>

 <b>019 - COMITÉ DE CORRÈZE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-615 821,45	-615 821,45	-495 195,98	-495 195,98
1.1 Cotisations sans contrepartie	-28 072,00	-28 072,00	-28 408,00	-28 408,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-333 554,30	-333 554,30	-301 685,08	-301 685,08
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-254 195,15	-254 195,15	-165 102,90	-165 102,90
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-140 855,33		-203 438,39	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 675,50		-1 402,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-117 016,02		-160 957,31	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-22 163,81		-41 078,58	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-101 910,69		-154 113,94	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	-98 246,55	-2 676,71	-18 994,54	-10 880,09
<b>TOTAL</b>	<b>-956 834,02</b>	<b>-618 498,16</b>	<b>-871 742,85</b>	<b>-506 076,07</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-132 037,23	-132 037,23	-90 704,78	-90 704,78
Bénévolat	-127 836,22	-127 836,22	-86 012,72	-86 012,72
Prestations en nature	-327,00	-327,00		
Dons en nature	-3 874,01	-3 874,01	-4 692,06	-4 692,06
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-132 037,23</b>	<b>-132 037,23</b>	<b>-90 704,78</b>	<b>-90 704,78</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 257,85 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Belgique	237,85
Total pays X	237,85
ROYAUME UNI	20
Total pays Y	20
Total pays Z	0
<b>Total</b>	<b>258</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### **4.2.1.3 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>	<b>124 420</b>	<b>50 015</b>
→ SAF partenariat Leclerc OR	17 289	
→ SAF partenariat Leclerc Cancer d'Adolescent	8 812	15 746
→ SAF legs	20 164	34 269
→ SAF assurances vie	78 156	
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>	<b>129 775</b>	<b>115 087</b>
→ Manifestation	18 805	14 799
→ Ventes	44 141	35 424
→ Prestations et autres ventes	25 397	23 713
→ Activités de récupération	18 748	18 923
→ Autres produits affectés aux missions sociales	12 558	20 437
→ Produits financiers	10 126	1 791
<b>Total</b>	<b>254 195</b>	<b>165 102</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

#### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Transfert de charges	6 236	32 302
→ Produits exceptionnels	15 928	8 776
<b>Total</b>	<b>22 164</b>	<b>41 078</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations **NEANT**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	24 726	8 114
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	70 844	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 677	10 880
<b>Total</b>	<b>98 247</b>	<b>18 995</b>



### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de façon suivante :

- Salaires et charges sociales : au prorata du temps de travail effectué sur les missions inscrites sur la fiche de poste
- Charges de structure et de fonctionnement :
  - Véhicules : locations, carburants, assurances, entretien au prorata des kms parcourus par mission
  - Charges de structure : eau, gaz, électricité, assurances, entretien des locaux : au prorata des surfaces occupées
  - Autres charges : fournitures, téléphones, location du copieur : même répartition que les salaires
  - Ventilation des amortissements : au prorata des surfaces occupées
- Cotisation Statutaire : Calcul voté à l'AG nationale et ventilation sur les missions définie par le siège

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 7 décembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	21 220	816	2 355	24 391
Assurance	5 280	253	124	5 657
Electricité et eau	7 743	311	933	8 987
Téléphone	3 328	111	692	4 131
Affranchissements	2 946	27 006	1 713	31 665
Entretien et maintenance	13 124	723	2 345	16 191
Fournitures	7 330	3 079	2 085	12 494
Carburant	2 791	118	157	3 066
Honoraires	2 609	159	5 694	8 462
Impôts et taxes foncières	6 763	191	572	7 526
Cotisation statutaire	17 884	6 292	8 942	33 118
Amortissements	25 146		6 046	31 192
Abonnements	655	38	1 508	2 200
<b>Total</b>	<b>116 816</b>	<b>39 097</b>	<b>33 168</b>	<b>189 081</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	84 562	81 050
Actions d'information, de prévention et de dépistage	115 725	116 606
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	48 084	0
Actions de société et politique de santé	2 417	2 344
Frais d'appel aux dons et legs	13 067	12 128
Frais de fonctionnement (dont communication)	55 638	46 636
<b>Total</b>	<b>319 493</b>	<b>258 763</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
<b>Actions réalisées directement</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions pour les malades	305 720	272 132
Actions d'information, prévention, dépistage	170 749	166 464
Actions de formation	501	1 337
Actions de recherche	69 300	19 730
Actions autres	3 614	3 419
<b>Total</b>	<b>549 884</b>	<b>463 083</b>
<b>Versement à d'autres organismes</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actions pour les malades	5 080	5 300
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	96 972	92 292
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>102 052</b>	<b>97 592</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Frais d'information et de communication	12 497	12 055
Frais de gestion :		
... Frais de gestion	76 700	58 628
... Formation administrative	251	592
... Impôts et taxes	1 095	536
... Cotisation statutaire	8 942	7 015
... Charges financières	1 326	1 749
... Dotations aux amortissements	5 451	5 598
... Charges exceptionnelles	1 352	11 522
<b>Total</b>	<b>107 614</b>	<b>97 694</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	8 852	14 869
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	0	1 355
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	0	0
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	58 941	70 844
<b>Total</b>	<b>67 793</b>	<b>87 068</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	127 836	86 013
Prestation	Tarif négocié	327	
Dons en nature		3 874	4 692
<b>Total</b>		<b>132 037</b>	<b>90 705</b>

Le bénévolat a été valorisé à 1,5 fois le SMIC :

- De janvier à avril  $11,27 \text{ €} \times 1,5 = 16,91 \text{ €} / \text{h}$
- De mai à décembre  $11,52 \times 1,5 = 17,28 \text{ €} / \text{h}$

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1563				13 827		1508				16 898
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	218 962				74 349		32 791				326 102
Aides financières	28 608	102 052			1 188						131 848
Impôts, taxes et versement assimilés	9 922				803		1404				12 129
Salaires et traitements	186 352				10 051		41549				237 952
Charges sociales	61447				2 895		13 228				77 570
Dotations aux amortissements et dépréciations	25 146						6 046	2 920			34 112
Dotations aux prévisions										67 793	67 793
Reports en fonds dédiés	17 884				6 292		8 942				33 118
Autres charges											0
Charges financières							794				794
Charges exceptionnelles							1352				1 352
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									90		90
											0
<b>TOTAL</b>	<b>549 884</b>	<b>102 052</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>109 407</b>	<b>0</b>	<b>107 614</b>	<b>2 920</b>	<b>90</b>	<b>67 793</b>	<b>939 758</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuite de biens			3 874		3 874
Prestations de services			327		327
Personnel bénévole	54 409		41 222	32 205	127 836
<b>TOTAL</b>	<b>54 409</b>	<b>0</b>	<b>45 423</b>	<b>32 205</b>	<b>132 037</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 400
<b>Total</b>	<b>4 400</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Ecart règlement facture SCE	0,35
→ Regul trop de charges prov remb Berlingo	1 920,00
→ EDENRED - remb. tickets alimentaires Secours	740,00
→ EPGV - facture non parvenue	585,00
→ Reprise subv CMC Les Cèdres - non réalisé	5 000,00
→ Reprise subvnetion investissement	7 682,49
<b>Total</b>	<b>15 927,84</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Régul écart règlement Mme LAVAL	0,40
→ Régul écart règlement ACTC	0,07
→ Tickets alimentaires perdus - secours 2022 055 01	500,00
→ Régul écart facture DERICHEBOURG	0,35
→ Régul bordereau 202200446 - Leclerc 2022	851,00
<b>Total</b>	<b>1 351,82</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>019 - COMITÉ DE CORRÈZE</b>		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-615 821,45</b>	<b>-495 195,98</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-28 072,00	-28 408,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-333 554,30	-301 685,08
Dons manuels non affectés		-294 731,59	-274 420,92
Dons manuels affectés		-14 822,71	-23 264,16
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-24 000,00	-4 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-254 195,15	-165 102,90
Manifestations		-18 805,20	-14 799,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-44 140,51	-35 423,70
Prestations et autres ventes		-25 397,14	-23 712,80
Activités de récupération		-18 747,55	-18 923,26
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-12 557,92	-20 437,37
Autres produits affectés			
Produits financiers		-10 126,36	-1 791,30
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-124 420,47	-50 015,47
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		<b>-2 676,71</b>	<b>-10 880,09</b>
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-2 676,71	-10 880,09
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-618 498,16</b>	<b>-506 076,07</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-31 246,62</b>	<b>-38 626,56</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-649 744,78</b>	<b>-544 702,63</b>
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		437 236,84	469 801,64
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-31 246,62	-38 626,56
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		9 626,08	6 061,76
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		415 616,30	437 236,84
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-132 037,23</b>	<b>-90 704,78</b>
Bénévolat		-127 836,22	-86 012,72
Prestations en nature		-327,00	
Dons en nature		-3 874,01	-4 692,06
<b>TOTAL</b>		<b>-132 037,23</b>	<b>-90 704,78</b>

LA LIQUE	019 - COMITÉ DE CORRÈZE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>475 861,78</b>	<b>379 066,21</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>		<b>475 861,78</b>	<b>379 066,21</b>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<b>389 960,15</b>	<b>282 223,88</b>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		266 178,18	205 549,58
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		110 700,45	71 917,41
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		501,18	1 337,45
Actions de société et politique de santé		3 613,73	3 419,44
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		8 966,61	
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<b>85 901,63</b>	<b>96 842,33</b>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		5 080,00	5 300,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		80 821,63	91 542,33
<i>Programmes nationaux</i>		<b>50 971,63</b>	<b>61 542,33</b>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<b>29 850,00</b>	<b>30 000,00</b>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>80 445,16</b>	<b>87 873,40</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>		<b>80 445,16</b>	<b>87 735,40</b>
Frais d'appel de dons		45 428,40	42 347,90
Frais d'appel des legs		1 254,16	2 589,57
Frais traitements des dons		20 527,65	19 892,24
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		13 233,82	22 905,69
Activités de récupérations		1,13	
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>			<b>138,00</b>
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			138,00
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>90 517,84</b>	<b>75 915,02</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>		<b>12 496,90</b>	<b>8 735,29</b>
Frais d'information et de communication externe		12 496,90	8 735,29
Frais d'information et de communication interne			
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>		<b>71 243,87</b>	<b>48 361,84</b>
Frais de gestion		60 956,00	40 219,51
Formation administrative		251,20	591,97
Impôts et taxes		1 094,75	535,52
Cotisation statutaire 10%		8 941,92	7 014,84
<b>3.3 Autres charges</b>		<b>6 777,07</b>	<b>18 817,89</b>
Charges financières		1 325,82	1 748,76
Dotations aux amortissements		5 451,25	5 597,95
Charges exceptionnelles			11 471,18
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>646 824,78</b>	<b>542 854,63</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>2 920,00</b>	<b>493,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>1 355,00</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>649 744,78</b>	<b>544 702,63</b>



<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>54 409,32</b>	<b>40 680,95</b>
<i>Réalisées en France</i>	54 409,32	40 680,95
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>45 422,61</b>	<b>29 132,58</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 205,30</b>	<b>20 891,25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>132 037,23</b>	<b>90 704,78</b>
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	-9 525,09	
=- Utilisation	2 676,71	10 880,09
=+Report		1 355,00
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	-12 201,80	-9 525,09

## 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
01/10/2012	ACHAT MDLL STRUCTURE	88 007,93	-	88 007,93	-	1 759,97	-
01/10/2012	LESTRADE MDLL MACONN	13 652,26	12 085,89	-	-	273,02	31,32
01/10/2012	MDLL HON ARCHI STRUC	4 702,46	4 162,93	-	-	94,04	10,79
01/10/2012	MDLL HON DEKRA STRUC	1 549,78	1 371,97	-	-	30,99	3,56
16/04/2009	ETS BOUILLAGUET - Co	35 141,43	-	-	-	1 405,31	1 405,31
01/10/2012	ACHAT MDLL CHARPENTE	2 940,86	-	2 940,86	-	117,61	-
01/10/2012	MAURIN-MDLL TRTMT CH	2 383,43	2 109,97	-	-	95,31	10,94
01/10/2012	DUMOND-MDLL CHARPENT	4 676,08	4 139,58	-	-	187,00	21,46
01/10/2012	MDLL HON ARCHI CHARP	462,58	409,51	-	-	18,50	2,12
01/10/2012	MDLL HON DEKRA CHARP	152,45	134,96	-	-	6,10	0,70
01/10/2012	TALAMONA - MDLL FACAD	6 000,00	5 311,60	-	-	399,80	45,87
01/10/2012	MDLL HON ARCHI FACAD	277,54	245,70	-	-	18,50	2,12
01/10/2012	MDLL HON DEKRA FACAD	91,47	80,98	-	-	6,10	0,70
01/10/2012	ACHAT MDLL CHAUFFAGE	3 485,46	-	3 485,46	-	232,25	-
01/10/2012	GRANSART - MDLL CHAU	14 386,88	12 736,22	-	-	958,65	109,99
01/10/2012	MDLL HON ARCHI CHAUF	826,71	731,86	-	-	55,09	6,32
01/10/2012	MDLL HON DEKRA CHAUF	272,46	241,20	-	-	18,16	2,08
01/10/2012	ACHAT MDLL PLOMBERIE	8 604,73	-	8 604,73	-	344,10	-
01/10/2012	GRANSART - MDLL PLOM	10 338,62	9 152,43	-	-	413,44	47,44
01/10/2012	MDLL HON ARCHI PLOMB	876,25	775,71	-	-	35,04	4,02
01/10/2012	MDLL HON DEKRA PLOMB	288,79	255,66	-	-	11,55	1,33
05/12/2014	FAURIE SARL - TELEPH	1 706,40	-	-	-	68,25	68,25
11/02/2014	FAURIE SARL - TELEPH	804,00	-	-	-	32,15	32,15
01/10/2012	ACHAT MDLL MENUISERI	5 881,72	-	5 881,72	-	235,21	-
01/10/2012	SITTELEC - MDLL ELEC	21 235,54	18 799,11	-	-	849,21	97,43
01/10/2012	MDLL HON ARCHI MENUI	1 254,35	1 110,43	-	-	50,16	5,76
01/10/2012	MDLL HON DEKRA MENUI	413,39	365,96	-	-	16,53	1,90
01/10/2012	SITTELEC - MDLL ELEC	16 461,58	14 572,89	-	-	658,31	75,53
01/10/2012	MDLL HON ARCHI ELECT	761,46	674,10	-	-	30,45	3,49
01/10/2012	MDLL HON DEKRA ELECT	250,95	222,16	-	-	10,03	1,15
01/10/2012	NSDP - MDLL DESAMIAN	5 887,46	5 211,97	-	-	392,30	45,01
01/10/2012	CARELEURS PAYS DE B	16 014,58	14 177,17	-	-	1 067,11	122,43
01/10/2012	TALAMONA - MDLL MURS	40 900,83	36 208,14	-	-	2 725,38	312,69
01/10/2012	MDLL HON ARCHI MURS	2 905,04	2 571,73	-	-	193,57	22,21
01/10/2012	MDLL HON DEKRA MURS	957,41	847,56	-	-	63,79	7,32
16/03/2018	LD SERVICES ETANCH T	1 300,00	-	-	-	52,00	52,00
17/04/2018	LD SERVICES ETANCH T	1 490,00	-	-	-	59,60	59,60
01/12/2020	FACT DIRECTIS ACHAT	1 563,05	-	-	-	477,59	477,59
21/12/2020	SAF - PC PORTABLE	665,00	-	-	-	215,50	215,50
21/12/2020	SAF - PC PORTABLE	118,00	-	-	-	38,25	38,25
19/01/2021	FACT ALFA B MATERIEL	3 651,44	-	-	-	1 217,14	1 217,14
19/04/2021	FACT P.MAESTRACCI PE	1 481,76	-	-	-	98,78	98,78
12/07/2021	SAF - ACHAT 2 PC + L	660,00	-	-	-	220,00	220,00
12/07/2021	SAF - ACHAT 2 PC + L	710,00	-	-	-	236,67	236,67
12/07/2021	SAF - ACHAT 2 PC + L	27,00	-	-	-	9,00	9,00
12/07/2021	SAF - ACHAT 2 PC + L	220,00	-	-	-	73,33	73,33
30/07/2021	FACT STD TRAVAUX PEI	13 502,35	-	-	-	900,16	900,16
22/12/2021	SAF - 3 ORDIS PO + E	805,40	-	-	-	268,46	268,46
22/12/2021	SAF - 3 ORDIS PO + E	805,40	-	-	-	268,46	268,46
22/12/2021	SAF - 3 ORDIS PO + E	805,40	-	-	-	268,46	268,46
28/01/2022	SPHINX - LICENCE + M	1 188,00	-	-	-	396,00	396,00
01/06/2022	FAURIE INSTALLATION	2 148,00	-	-	-	716,00	716,00
01/06/2022	PERMAJUICE - VELO BL	2 550,00	-	-	-	850,00	850,00
30/07/2022	MOBILIER BUREAU GP B	2 240,52	-	-	-	448,11	448,11
08/09/2022	FACT OOGARDEN ABRI J	624,90	-	-	-	124,98	124,98
08/09/2022	FACT UNIVR CASQUE VR	2 400,00	-	-	-	800,00	800,00
05/10/2022	FACT STD TRAVAUX PEI	14 187,00	-	-	-	945,80	945,80
18/04/2023	FACT STD TRAVAUX PEI	10 748,71	-	-	10 748,71	503,60	503,60
10/05/2023	FACT ROL ELEC BLOCS SECURITE	1 666,36	-	-	1 666,36	106,92	106,92
08/08/2023	SAF - PC JL	946,42	-	-	946,42	125,31	125,31
08/08/2023	SAF - PC HD	946,42	-	-	946,42	125,31	125,31
08/08/2023	SAF - PC JM	989,56	-	-	989,56	131,03	131,03
	<b>Total</b>	<b>382 993,57</b>	<b>148 707,39</b>	<b>108 920,70</b>	<b>15 297,47</b>	<b>22 549,44</b>	<b>12 177,85</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	22			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	25	2361	1,44	42595,94
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	19 23	1631 1305,5	0,99 0,79	28739,9 23436,16
Organisation de manifestations	26	1218	0,74	21169,19
Communication, démarches auprès des médias	2	14,5	0,01	273,09
Ventes au profit du CD	1	1	0,00	18,27
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	0	0		0,00
Quête sur la voie publique ou à domicile	20	507,5	0,31	8700,48
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	39	0,02	670,92
Représentants des usagers et Recherche interventionnelle Explo Santé	4	129,5	0,08	2233,26
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>7 207</b>	<b>4</b>	<b>127 837</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé de janvier à avril / la base  $1,5 \times \text{SMIC taux horaire} = 16,91 \text{ €}$  (nbre H équivalent temps plein  $\times 16,91 \text{ €}$ ) = renseigné par le calcul de GABES

(2) Calculé de mai à décembre / la base  $1,5 \times \text{SMIC taux horaire} = 17,28 \text{ €}$  (nbre H équivalent temps plein  $\times 17,28 \text{ €}$ ) = renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	9	14 155	8
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>14 155</b>	<b>8</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	433,20
6257 - Réceptions	Restauration	219,46
6063 - Fournitures entretien et petit matériel	Fournitures pour Sacs et accessoires	236,03
6064 - Fournitures administratives	Fournitures administratives EL Brive	97,93
6068 - Autres matières et fournitures	Fournitures pour RPLV et fleurs	94,72
6261 - Frais postaux affranchissements	Envoi lettre avec AR	7,28
	<b>Total</b>	<b>1 088,62</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3 509** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**Groupe LVDS**

11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

**Cabinet LARRIBE-VALVO**

*Siège Social* : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 BRIVE Cedex

*Bureau* : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex

**Cabinet VERLHAC-DARTHOU**

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

**LVDS Expertise Terrasson**

Z.I. Du Coutal - 8, rue Jean-Baptiste SAY - 24120 TERRASSON

**LVDS Expertise Tulle**

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

**Cabinet VACHAL**

2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

**LVDS Audit**

*Siège Social* : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

*Bureau* : 16 A, Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

**ACCF**

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

**AGRILIM Gestion**

*Siège Social* : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

*Bureau* : 11 bis avenue du Général de Gaulle - 19140 UZERCHE

**AUDY & ASSOCIÉS**

*Siège Social* : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS

*Bureau* : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

**AUDY & ASSOCIÉS Expertise**

*Siège Social* : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

*Bureau* : 8, avenue de la gare - 19400 ARGENTAT

**CIGECO**

*Siège Social* : 3, chemin des Versannes - CS 20099 - 87203 SAINTJUNIEN

*Bureau* : 68, rue Armand Barbès - 87100 LIMOGES

*Bureau* : 13, place du Général de Gaulle - 16700 RUFFEC

**SERIN Expertise**

16, A Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

**Cabinet AUCHABIE**

20, avenue Édouard Herriot - 19100 BRIVE-LA GAILLARDE

**LVDS Périgord**

*Siège Social* : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex

*Bureau* : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE

*Bureau* : 6 et 8, boulevard Eugène Leroy - 24200 SARTAT

**Z&M Conseil**

1, rue Martinet - 23000 GUÉRET

Mail : lvdsgueret@lvds.biz

**Audit Arnaudeau et Associés**

68 rue Armand Barbès - 87100 LIMOGES

Mail : auditarnaudeauassociés@lvds.biz